



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES  
ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLVIII)/1  
14 août 2014

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

QUARANTE-HUITIÈME SESSION  
3-8 novembre 2014  
Yokohama (Japon)

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Session
2. Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux
3. Admission d'observateurs
4. Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets
5. Nouveaux projets et avant-projets
6. Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2014
7. Rapport sur les projets et avant-projets achevés
8. Évaluation à posteriori
9. Travaux de politiques
10. Programme de travail biennal des Comités pour 2015-2016
11. Examen des projets et avant-projets en cours
12. Élection des Présidents et Vice-présidents pour 2015
13. Dates et lieux des quarante-neuvième et cinquantième sessions des Comités
14. Autres
15. Recommandations au Conseil international des bois tropicaux
16. Rapport de la Session

## ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### **Point 1 - Ouverture de la Session**

La quarante-huitième session des Comités sera conduite conjointement et coprésidée par M. Osamu Hashiramoto (Japon), président du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM) et M. Björn Merkell (Suède), président du Comité de l'Industrie forestière (CFI).

### **Point 2 - Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux**

[Document CEM-CFI(XLVIII)/1]

Les Comités pourront examiner l'Ordre du jour provisoire et adopter leur ordre du jour pour la session. En ce qui concerne l'organisation des travaux, il est à noter que le programme des réunions des Comités sera déterminé au terme des consultations d'usage. Les Comités pourront également constituer le(s) habituels groupe(s) de travail informel(s) à composition non limitée pour les assister dans leur examen de questions particulières inscrites à l'ordre du jour. En outre, les points 4, 6 et 8 (A) de l'ordre du jour seront abordés dans le cadre des séances communes des Comités.

### **Point 3 - Admission d'observateurs**

Les Comités pourront admettre les observateurs qui auront été agréés par le Conseil pour assister à la session en tant que tels.

### **Point 4 - Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**

[Documents ITTC/EP-47 et ITTC/EP-48]

En application des dispositions de l'annexe B à la Décision 4(XXV) du CIBT, les observations d'ordre général figurant dans le rapport produit par le Panel d'experts seront examinées à ce point de l'ordre du jour dans le cadre d'une séance commune des Comités. Les rapports du quarante-septième et du quarante-huitième Panels d'experts, comportant leurs observations d'ordre général, figurent dans les documents ITTC/EP-47 et ITTC/EP-48.

### **Point 5 - Nouveaux projets et avant-projets**

[Documents ITTC/EP-47 et ITTC/EP-48]

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets et avant-projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique de non-objection à leur classement et diffusés en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, lesquelles ont été émises lors de sa quarante-septième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 3 au 7 février 2014 dont on trouvera le rapport sous la cote de document ITTC/EP-47.

### **Quarante-septième Panel d'experts**

Catégorie 1 :

<b>Comité de l'industrie forestière</b>		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS- SIONNAIRE
PD 709/13 Rev.2 (I)	Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité d e la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de légalité (Indonésie)	Indonésie
PD 719/13 Rev.2 (I)	Renforcement des entreprises concurrentielles dans le secteur du travail du bois de la Région VII de Huehuetenango-Quiché (Guatemala)	Guatemala

PD 737/14 Rev.1 (I)	Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord Sumatra	Indonésie
---------------------	--	-----------

Catégorie 4:

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 743/14 (M)	Renforcement des capacités et appui à la mise en place d'un système de coordination du processus OIBT au Cameroun	Cameroun

<b>Comité de l'industrie forestière</b>		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 729/14 (I)	Développement de petites entreprises exploitant le rotin en Asie du Sud-est	Philippines

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets et avant-projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique de non-objection à leur classement et diffusés en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets émises lors de sa quarante-huitième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 4 au 8 août 2014 dont on trouvera le rapport sous la cote de document ITTC/EP-48.

#### Quarante-huitième Panel d'experts

Catégorie 1:

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 746/14 Rev.2 (M)	Renforcement de la production, du commerce et de la conservation du <i>Pinabete</i> au Guatemala	Guatemala
PD 756/14 Rev.1 (M)	Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois guatémaltèque	Guatemala

<b>Comité de l'industrie forestière</b>		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 720/13 Rev.3 (I)	Renforcement de deux associations communautaires en vue d'une amélioration de la filière forêt-bois dans le département guatémaltèque de Huehuetenango	Guatemala

Catégorie 4:

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUM. PD/PPD	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 758/14 (M)	Contribution de la foresterie villageoise et des petites entreprises au commerce du bois de source licite et pérenne au Ghana	Ghana

PD 759/14 (M)	Mise en place d'un mécanisme AVP FLEGT d'assurance de légalité destiné à améliorer les connaissances, les compétences et la capacité technique de la profession et de favoriser l'acceptation sur les marchés du bois ghanéen et de ses produits dérivés	Ghana
---------------	--	-------

#### Grille de classement des propositions de projets

Catégorie 1: Le Panel a conclu que la proposition pouvait être recommandée au Comité avec intégration d'amendements.

Catégorie 4 : Le Panel a conclu qu'il ne pouvait pas recommander la proposition au Comité, et il la soumet au Comité avec pour recommandation de ne pas approuver la proposition de projet. Une justification de ce classement doit être fournie aux auteurs et au Comité (p. ex. un remaniement complet est nécessaire ; cas de proposition de projet Rev.2 ; projet non pertinent ; proposition de projet ne comportant pas d'informations suffisantes, etc.)

#### **Point 6 - Discussion annuelle OIBT sur le marché pour 2014**

Ce point sera abordé en séance commune des Comités. Le thème de la Discussion OIBT annuelle sur le marché pour 2014, proposé par le Groupe consultatif sur le commerce (T-A-G) et avalisé à la quarante-septième session des comités, est « Marché national et marchés internationaux émergents : un tableau des marchés en évolution ». Une note d'information détaillant le programme et donnant les noms des intervenants à cette Discussion OIBT annuelle sur le marché pour 2014 sera diffusée durant la session.

#### **Point 7 - Rapport sur les projets et avant-projets achevés**

[Document CEM-CFI(XLVIII)/2]

Les Comités pourront examiner le rapport rédigé par le Secrétariat, figurant dans le document CEM-CFI(XLVIII)/2 relatif aux projets suivants qui peuvent être déclarés achevés :

##### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

Aucun.

##### **Comité de l'industrie forestière**

1. PD 39/93 Rev.4 (I) Ph II Développement, application et évaluation de l'énergie de la biomasse par la fabrication de briquettes, la gazéification et la combustion de résidus (déchets ligneux et agricoles) (Cameroun)
2. PD 521/08 Rev.3 (I) Gestion forestière participative pour l'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) autour de la zone protégée de Rinjani et Mutis Timau Mt dans le Nusa Tenggara en Indonésie

#### **Point 8 - Évaluation à postériori**

[Document CEM-CFI(XLVIII)/3]

##### **(A) Rapports d'évaluation à postériori**

##### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

Il est rappelé aux Comités que le projet suivant a été sélectionné pour évaluation à postériori lors de la quarante-septième session.

- |                     |  |
|---------------------|--|
| PD 406/06 Rev.1 (M) | Création du système national de statistiques sur les forêts et la commercialisation du bois (Équateur) |
|---------------------|--|

## Comité de l'industrie forestière

Il est rappelé aux Comités que les projets suivants ont été sélectionnés par les Comités pour évaluation à postériori :

Quarante-sixième session PD 40/00 Rev.4 (I)	Exploitation de grumes de petits diamètres à partir de source durable pour l'obtention de produits bio-composites (Indonésie)
PD 334/05 Rev.2 (I)	Mise en démonstration et application de technologies de production et d'utilisation destinées à une valorisation durable du rotin dans les pays membres de l'ASEAN (Philippines)
Quarante-septième session PD 523/08 Rev.1 (I)	Stratégie d'exploitation rentable du bois d'hévéa issu de sources pérennisées en Indonésie

Les Comités pourront examiner les résumés analytiques des rapports d'évaluation à postériori de ces projets contenus dans le document CEM-CFI(XLVIII)/3.

### (B) Sélection de projets pour évaluation à postériori

Aux termes de la Décision 3(XXVIII) « Évaluation des projets à postériori », les Comités sont priés de considérer comme candidats à l'évaluation à postériori tout projet individuel ou groupe de projets achevés répondant aux critères contenus à l'annexe 1 de ladite Décision. Les Comités envisagent une évaluation à postériori normalement lors de la session durant laquelle les projets sont déclarés achevés. Les Comités pourront examiner et retenir les projets qui seront déclarés achevés à la présente session au titre du Point 7 du présent, et qui satisfont aux critères de la Décision 3(XXVIII) du CIBT.

### Point 9 - Travaux de politiques

Aux termes de la Décision 4(XXV) du CIBT, les consignes du CIBT aux Comités en matière de travaux d'orientation sont les suivantes :

- Restructurer les ordres du jour des Comités pour y inclure un point consacré aux travaux de politique.
- Utiliser l'actuel Plan d'action stratégique de l'OIBT, les aspects relevant des politiques dans les Programmes de travail biennaux de l'OIBT, les conclusions des projets achevés et les décisions du Conseil comme base première à la détermination des points constituant les travaux de politique et.
- Décider, lors de chaque session de chacun des Comités, des questions qui seront débattues au titre du point de l'ordre du jour "Travaux de politique" lors de la session suivante, et convenir des modalités de préparation de ces délibérations au sein du Comité.

### Comité de l'économie, des statistiques et du marché

Au cours de leur quarante-septième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur quarante-huitième session le travail de politiques relevant du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés :

- Accès aux marchés (le Secrétariat rendra compte des actualités de cette question relative aux politiques) ;
- Certification des forêts et du bois (le Secrétariat rendra compte des actualités de cette question relative aux politiques) ;
- Sélection de données et analyse des éléments relatifs à la Revue et évaluation biennale OIBT de la situation mondiale du bois, 2013-2014 ; et
- Analyse de l'impact économique des politiques d'encadrement des marchés publics sur les marchés des bois tropicaux [Activité 26, Programme de travail biennal de l'OIBT, 2013-2014] (le rapport final de l'activité exécutée au titre de TMT-SPD 013/12 Rev.1 (M) sera présenté aux Comités).

Les Comités se pencheront également sur un bref rapport du consultant engagé pour mettre en œuvre le projet financé par l'UE intitulé « Veille indépendante sur le marché des bois licenciés FELGT », exécuté au titre de l'activité 25 (b) du Programme de travail biennal de l'OIBT 2013-14 « Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité ».

### **Comité de l'industrie forestière**

Les Comités pourront examiner l'état d'avancement des travaux de politiqueS suivants qui relèvent du Comité de l'industrie forestière, inscrits au Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2013-2014 en application de la Décision 2(XLVIII) du CIBT :

- Répondre aux besoins de la filière forêt-bois par des innovations, des technologies et savoir-faire mis au point grâce à des projets OIBT [Activité 33, Programme de travail biennal de l'OIBT 2013-2014] (Le Secrétariat rendra compte de l'état actuel de l'exécution de cette activité).

### **Point 10 - Programme de travail biennal des Comités pour 2015-2016**

[Document ITTC(L)10]

En application des recommandations du Conseil, les Comités pourront examiner et débattre du projet de Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2015-2016, présenté sous la cote ITTC(L)/10, en particulier la section relative aux activités stratégiques des Comités.

### **Point 11 – Examen des projets et avant-projets en cours**

[Document CEM-CFI(XLVIII)/4]

Poursuivant la rationalisation de leurs travaux, et en accord avec les termes de la section VI de l'annexe A de la Décision 4(XXV) du CIBT, les Comités ont demandé que la communication des rapports et les débats de la session soient limités aux projets et avant-projets qui :

- connaissent des problèmes de mise en œuvre ;
- nécessitent un financement supplémentaire ;
- nécessitent une prolongation de six mois ou plus à leur durée initialement prévue ; ou
- dont le Plan de travail et le budget appellent d'importantes modifications de caractère indispensable.

Les Comités pourront examiner le rapport préparé par le Secrétariat figurant dans le document CEM-CFI(XLVIII)/4 sur l'état d'avancement ou la situation des projets, avant-projets et activités dont le Conseil a approuvé le financement et l'exécution. L'état de certains projets, avant-projets et activités est susceptible d'avoir évolué entre le moment où le présent ordre du jour est distribué et celui de la rédaction du document CRF(XLVIII)/4 mais aussi avec leur situation au moment où la session se réunit. Les projets et avant-projets qui répondent aux termes de la Décision 4(XXV) ont été mis en évidence par des caractères gras dans le document CEM-CFI(XLVIII)/4. Le rapport traite des projets et avant-projets suivants:

#### **(A) Projets et avant-projets en cours d'exécution**

##### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. PD 124/01 Rev.4 (M) Phase III Étape 2 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (Afrique)
2. PD 449/07 Rev.2 (M) Faire appliquer les lois forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée
3. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)
4. PD 620/11 Rev.1 (M) Développement et mise en œuvre d'un système d'identification d'essences et de traçabilité du bois en Afrique avec « empreintes ADN » et isotopes stables (Allemagne)
5. PD 621/11 Rev.3 (M) Traçabilité des productions de bois de la concession forestière et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)
6. PD 678/12 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Bénin

7. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)
8. PPD 167/13 Rev.1 (M) Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)

#### **Comité de l'industrie forestière**

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (Mondial)
2. PD 364/05 Rev.4 (I) Initiation des populations villageoises aux techniques d'extraction des huiles nobles et essentielles en milieu rural à partir des plantations d'*Eucalyptus citriodora* au Congo (Rép. du Congo)
3. PD 433/06 Rev.3 (I) Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois
4. PD 457/07 Rev.5 (I) Mise en place d'un dispositif de soutien à la transformation plus poussée du bois dans cinq pays producteurs du bassin du Congo (Gabon)
5. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia
6. PD 540/09 Rev.2 (I) Soutien à l'amélioration de la productivité de la filière bois péruvienne en vue de la production de produits valorisés
7. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie
8. PD 687/13 Rev.1 (I) Renforcer les résultats du secteur des transformations du bois au Guyana grâce au renforcement des capacités au plan local et à la valorisation des dispositifs nationaux en faveur du commerce des produits forestiers et de l'exploitation durable des ressources forestières
9. PD 722/13 Rev.1 (I) Renforcement des capacités et exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire

#### **(B) Projets et avant-projets en attente de leur accord d'exécution**

Aucun.

#### **(C) Projets et avant-projets en instance de financement**

##### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. PD 124/01 Rev.4 (M)  
Phase III Etape 3 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (Afrique)
2. PD 686/13 Rev.1 (M) Renforcement de la recherche sur les essences feuillues à bois d'œuvre non traditionnelles et de leur promotion au Honduras
3. PD 694/13 Rev.2 (M) Promotion de l'aménagement de plantations de teck sur terres agricoles dans la zone de transition forêt-savane du Ghana en vue d'améliorer la qualité et la commercialisation des produits du teck dans ces zones ainsi que les moyens vivriers des populations riveraines

##### **Comité de l'industrie forestière**

1. PD 608/11 Rev.1 (I) Initiative de réduction de l'empreinte carbone et d'amélioration de l'exploitation des produits ligneux tropicaux malaisiens s'appuyant sur une analyse du cycle de vie

2. PD 660/12 Rev.3 (I) Renforcement de l'exploitation industrielle et villageoise des rebuts et chutes des usines de transformation du bois par production de briquettes et de charbon de bois en vue d'une amélioration de l'environnement et des moyens d'existence au Ghana
3. PD 689/13 Rev.1 (I) Promouvoir les techniques de protection et de lutte contre les agents biotiques et les facteurs abiotiques dans la valorisation industrielle du bois au Pérou
4. PD 698/13 Rev.2 (I) Facilitation de l'intégration de la filière bois aux marchés (Guatemala)
5. PD 700/13 Rev.1 (I) Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I
6. PD 709/13 Rev.2 (I) Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité de la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de la légalité (Indonésie)
7. PD 719/13 Rev.2 (I) Renforcement des entreprises concurrentielles dans le secteur du travail du bois de la Région VII (Huehuetenango-Quiché) au Guatemala
8. PD 737/14 Rev.1 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines de la province indonésienne du Nord Sumatra
9. PPD 172/13 Rev.1 (I) Plateforme d'amélioration génétique de l'essence *Tabebuia* : phase de constitution d'informations indispensables à l'exécution dans l'État mexicain de Campeche
10. PPD 173/13 Rev.1 (I) Gestion des forêts tropicales en vue de la production de bois pour la construction d'infrastructures rurales et touristiques dans le sud-est du Mexique

#### **Point 12 - Élection des présidents et vice-présidents pour 2015**

L'élection des Présidents et Vice-présidents pour 2015, suivant la pratique établie, fera l'objet de consultations d'usage au sein du Conseil et des Comités.

#### **Point 13 - Dates et lieux des quarante-neuvième et cinquantième sessions des Comités**

Les dates et lieux des quarante-neuvième et cinquantième sessions des Comités sont déterminés en fonction des dates et des lieux fixés par le Conseil pour ses cinquante-et-unième et cinquante-deuxième sessions.

#### **Point 14 - Autres**

Les Comités pourront examiner l'ensemble des recommandations qu'ils décideront d'adresser au.

#### **Point 15 - Recommandations au Conseil international des bois tropicaux**

Les Comités pourront envisager leurs recommandations au Conseil relatives aux projets, avant-projets, travaux de politiques et toutes autres questions relatives à l'économie, aux statistiques et aux marchés, ainsi qu'à l'industrie forestière.

#### **Point 16 - Rapport de la session**

Les Comités pourront examiner et adopter un rapport contenant leurs recommandations au Conseil. Les Comités pourront prier les co-présidents de présenter ce rapport lors de la cinquantième session du Conseil pour examen et adoption.